

Charte de lutte contre les violences, injures, agissements sexistes et discriminations lors des événements scientifiques

Toutes les personnes participant à l'événement organisé par ——— du ——— au ——— à ——— s'engagent à avoir pris connaissance de la présente charte.

Vous participez à une rencontre mathématique. Les organisateurs et organisatrices de cet événement s'engagent activement contre toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur l'origine ethnique, nationale ou sociale, les caractéristiques physiques, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, l'âge, etc. Conformément aux réglementations en vigueur, sont ainsi prohibés lors de cet événement, les attitudes discriminantes, faits de harcèlement, abus de position dominante et actes de représailles.

Les conduites suivantes sont inacceptables :

- plaisanteries à caractère discriminatoire ;
- insultes personnelles, en particulier à caractère discriminatoire ;
- menaces ou attitude agressive envers une autre personne ;
- pressions psychologiques ;
- sollicitations non consenties d'intimité émotionnelle ou physique ;
- contacts physiques non sollicités.

Les organisateurs et organisatrices rappellent enfin que les hiérarchies manifestes ou latentes dans le milieu de la recherche peuvent entraîner des difficultés à exprimer une gêne.

Si vous pensez être victime ou témoin d'une situation de discrimination ou de harcèlement lors de l'événement scientifique auquel vous participez, vous pouvez prendre contact avec :

XXXX@XXXX

Le harcèlement sexuel et le harcèlement moral sont des délits, punis par la loi. Nous nous engageons à réagir fermement aux comportements inappropriés et à les signaler auprès des tutelles qui statueront sur l'éventuelle suite juridique.

Les organisateurs et organisatrices